



**Parcelle cadastrale / immeuble (1)**  
**Parcelle / immeuble en réalisation (2)**

**Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées**

HAB-1	Zones d'habitation 1	REC-1	Zone de sport et de loisir de « type 1 »
MIX-v	Zone mixte villageoise	REC-2	Zone de sport et de loisir de « type 2 »
MIX-r	Zone mixte rurale	REC-3	Zone de sport et de loisir de « type 3 »
BEP	Zones de bâtiments et d'équipements publics		Délimitation des différentes zones de sport et de loisir
BEP-rc	Zones de bâtiments et d'équipements publics - réseau de chaleur	SPEC-s	Zone spéciale - station-service
ECO-1	Zone d'activités économiques communale type 1	SPEC-ops	Zone spéciale - Nidspallenerbosch
COM	Zone commerciale		
JAR	Zone de jardins familiaux		

**Zone verte**

AGR	Zone agricole	PARC	Zone de parc public
FOR	Zone forestière (1)	VERD	Zone de verdure

**Zones superposées**

PAP	PAP approuvé par le Ministre de l'Intérieur		Zone de servitude "couloir pour projets de mobilité douce"
	Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"		Secteur et élément protégé d'intérêt communal de type "environnement naturel et paysager"
	Zone d'aménagement différé		Construction à conserver (1)
	Zone de servitude "urbanisation"		Alignement d'une construction existante à préserver (1)
CE	Servitude "urbanisation - cours d'eau"		Mur à conserver (1)
CV	Servitude "urbanisation - coulée verte écologique"		Petit patrimoine à conserver (1)
EN	Servitude "urbanisation - éléments naturels"		
[R]/[P]	Servitude "urbanisation - intégration paysagère"		Secteur protégé d'intérêt communal de type "environnement naturel et paysager"
So	Servitude "urbanisation - stationnement à ciel ouvert"		Secteur protégé d'intérêt communal de type "archéologique"
Bois	Servitude "urbanisation - bois"		

**Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques relatives:**

	à la protection de la nature et des ressources naturelles		à l'aménagement du territoire
	Zone protégée d'intérêt national en procédure réglementaire (1)		POS Paysages (PSP)
	Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Natura 2000 - "Zones Habitats" (1)		Zone de préservation des grands ensembles paysagers (GEPF) (1)
	Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Natura 2000 - "Zones de protection oiseaux" (1)		à la gestion de l'eau
	à la protection du patrimoine culturel national		Zone inondable - HQ10 (1)
	Immeubles et objets bénéficiant des effets de classement comme patrimoine culturel national (1)		Zone inondable - HQ extrême (1)
	Immeubles et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire (1)		ZPS classés par règlement grand-ducal (1)

**Indications complémentaires (à lire indicatif)**

	Biotope protégé (réserve non exhaustif) (1)		Circulation et stationnement
	Habitats d'espèces protégées (Art. 17) (réserve non exhaustif) (1)		Cours d'eau / Eaux stagnantes (1)
	Sites de reproduction et aires de repos d'espèces intégralement protégées (Art. 21) (réserve non exhaustif) (1)		Courbes de niveau, équidistance 5 m (1)

**Limites de la commune**  
**Limites du pays**

Fond de plan: Administration du Cadastre et de la Topographie  
 Plan cadastral numéroté (PCN) - Exercice 2019

(1) Administration du Cadastre et de la Topographie, Plan cadastral numéroté (PCN) - Exercice 2019  
 (2) Météo pour l'AC Biekerech et ZB  
 (3) Base de Données Topo-Cartographique (BD-LTC) - Administration du Cadastre et de la Topographie, 2016, des forêts ont été partiellement adaptées par Zeyen-Baumann  
 (4) Inventaire communautaire Biekerech, Zeyen-Baumann, validé par le Service des sites et monuments nationaux, novembre 2012 et janvier 2013 (modifié suite à l'avis de la CA en mars 2020)  
 (5) Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Administration de la Nature et des Forêts, ZPM en procédure réglementaire ou à déclencher "Zones proposées par le Zéme Plan national pour la Protection de la nature (PNPNZ) de 2017"  
 (6) Ministère du Développement durable et des Infrastructures - Département de l'Environnement, Zones Nature 2000, octobre 2002  
 (7) Règlement grand-ducal du 10 février 2002 relatif obligatoire le plan directeur sectoriel "paysages"  
 (8) Institut national pour le patrimoine architectural - INPA (liste des immeubles et objets bénéficiant d'une protection nationale dès le 27 décembre 2002)  
 (9) Métronal N° 40 du 05 10 2015 Règlement grand-ducal du 5 février 2015 déclarant obligatoires les cartes des zones inondables et les cartes des zones d'inondation pour les cours d'eau de l'État de la République et de la PAF  
 (10) Métronal N° 1029 du 10 octobre 2018 portant création des zones de protection autour des captages d'eau souterraine  
 (11) Loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, article 17  
 (12) Cadastre des villages protégés, Ministère du Développement durable et des Infrastructures, 2017  
 (13) Internationales der geschützten Biotope im Saarland und Grenzgebiet der Gemains Biekerech, Zeyen-Baumann, 2008  
 (14) Structures et surfaces soumise aux dispositions de l'article 17 et du 1er alinéa 1° de la loi du 16 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles

**Plan d'aménagement général**  
 approbation définitive octobre 2023

Vote du conseil communal le 3 avril 2023  
 Arrêté de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable en date du 4 octobre 2023, réf.: 88124/C5  
 Approbation de la Ministre de l'Intérieur en date du 10 octobre 2023, réf.: 53C/010/2020

**Biekerech, Hitten**

**ZB ZEYEN BAUMANN**  
 URBANISME  
 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
 ENVIRONNEMENTAL  
 GÉNÉRAL CIVIL

Plan N° 01  
 échelle 1:2.500  
 octobre 2023